

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 25 mars 2019 N° 1119

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher saluent la conclusion d'un accord sur le financement du plan de transformation du groupe Arc

Le groupe Arc a officialisé la conclusion d'un accord permettant le financement pour 120M€ de sa transformation. Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economique et des Finances, se félicitent de la conclusion de cet accord obtenu sous l'égide du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) au terme de quatre mois de négociations.

Dans le cadre de cet accord, l'Etat s'engage, aux côtés de la Région Hauts-de-France et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, à contribuer au tour de table en complément des ressources apportées par les partenaires actuels du groupe.

Les ressources ainsi dégagées doivent permettre au groupe de réaliser son plan Synergie 2020, qui vise à renforcer l'empreinte industrielle du groupe, en particulier en France où il emploie plus de 5 000 salariés. Les fonds permettront de financer des investissements majeurs sur le site d'Arques, notamment dans les parties froides, afin de renforcer sa compétitivité. Les acteurs publics seront particulièrement vigilants à la bonne mise en œuvre de ce plan tant sur les aspects industriel que commercial.

Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher saluent l'implication des organisations syndicales et notamment l'accord qu'elles ont signé à l'unanimité le 30 janvier dernier pour permettre la mise en œuvre de ce plan.

Contacts presse:

Cabinet B. Le Maire 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr